

Parcs nationaux Un centenaire en images

Hélène Deslauriers

Number 27, Spring 1985

Conservation : l'héritage d'un siècle

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18386ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Deslauriers, H. (1985). Parcs nationaux : un centenaire en images. *Continuité*, (27), 18–19.

PARCS
NATIONAUX:

UN CENTENAIRE EN IMAGES

Des sommets enneigés des Rocheuses aux vestiges de la forteresse de Louisbourg en passant par les canaux du Québec, on retrouve une marque commune: celle de Parcs Canada.

par Hélène Deslauriers*

1885 Le rêve des Canadiens de réunir l'Est et l'Ouest se réalise. La construction du chemin de fer a mené à la découverte de sources thermales à Banff en 1883. Le 28 novembre 1885, un arrêté en Conseil approuve la création d'une réserve sur le site et y donne accès au public.

1887 En juin la Loi sur le parc des Montagnes rocheuses institue le premier «parc national» et établit des règlements pour son entretien, sa gestion et sa conservation. Trois ans plus tard, le camping est autorisé dans le parc de Banff moyennant un dollar par mois.

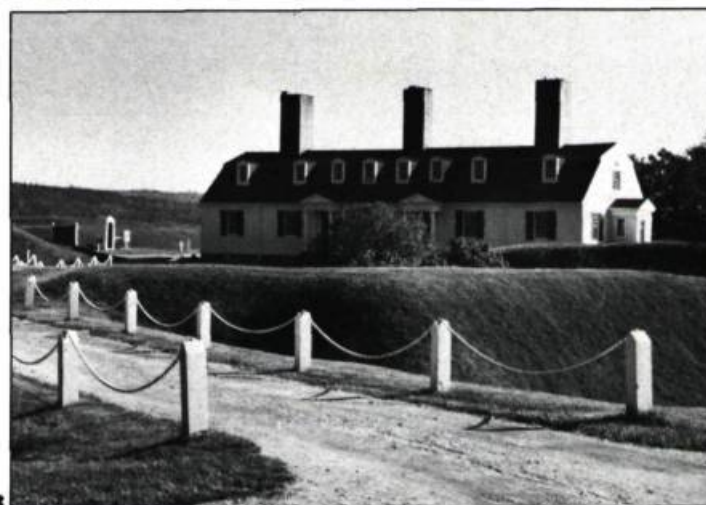
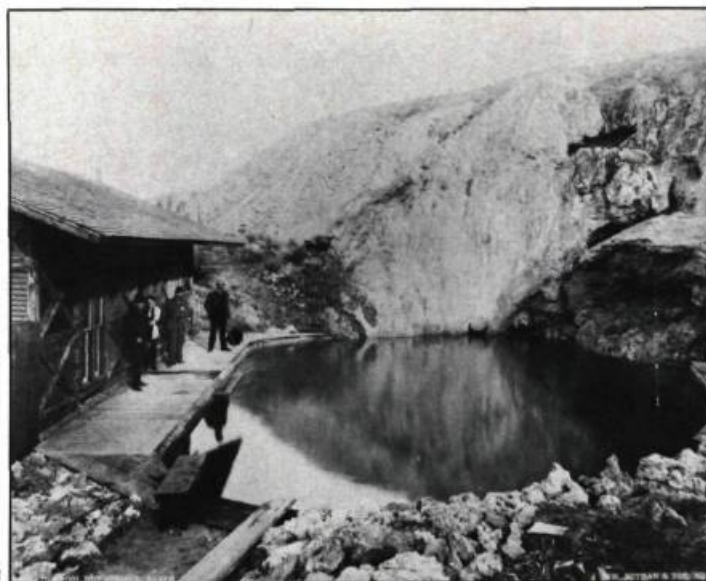
1907 À la veille du tricentenaire de la ville de Québec et pour sa commémoration, la Société des lieux historiques du Canada voit le jour et deviendra autonome en 1922 sous le nom de Société d'histoire du Canada. On sent de plus en plus le besoin de mettre en valeur les lieux d'intérêt historique.

1911 Création de la Direction des parcs fédéraux qui, rebaptisée à onze reprises et placée sous les auspices de six ministères différents, deviendra Parcs Canada en 1973, aujourd'hui une division du ministère de l'Environnement.

1917 Le fort Anne, en Nouvelle-Écosse, devient le premier parc historique national encore intégré au réseau national, la gestion du fort Howe (1914) ayant été remise au gouvernement provincial (N.-É.) en 1930.

1919 La Commission des lieux et monuments historiques du Canada tient sa première réunion le 28 octobre à Ottawa et, encore aujourd'hui, recommande au ministre responsable les biens culturels à classer.

1930 Au terme de dix ans de discussions, la Loi sur les parcs nationaux vient sceller les efforts déployés par les gouvernements provinciaux et les autorités fédérales pour arriver à une entente sur la gestion des ressources naturelles et historiques. La deuxième partie de la Loi, plus particulièrement, donne au gouvernement le droit de créer des parcs historiques nationaux afin de commémorer des personnages et des événements historiques ou de préserver des lieux et des objets d'importance nationale.



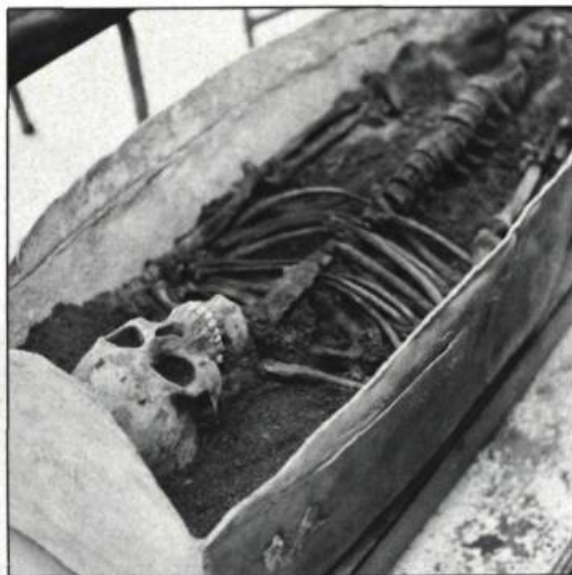
1- Les sources thermales de Banff autour de 1887. (photo: W.M. Notman & Son)

2- Terrain de camping des sources thermales de Radium en 1926. (photo: W.V. Oliver, Parcs Canada)

3- Le Fort Anne à Annapolis Royal en Nouvelle-Écosse. (photo: Parcs Canada)

4- Camping au lac Waskesiu, parc national Prince Albert, Saskatchewan. (photo: Parcs Canada)





5- Les restes du duc d'Anville découverts lors des fouilles à Louisbourg. (photo: Parcs Canada)

6- L'écluse de Carillon, jumelée au barrage de l'Hydro-Québec. (photo: Parcs Canada)

7- La Grosse-Île, futur parc national. (photo: Parcs Canada)

8- La réplique de la Grande Hermine au parc Cartier-Brébeuf à Québec. (photo: Parcs Canada)

1939-46 La Loi des mesures de guerre annule l'effet de la loi de 1930. Le bois, les mines et l'eau des parcs servent aux industries de guerre. C'est un recul de quinze ans.

1957 La Direction des parcs nationaux crée deux nouvelles sections: celle de la planification à long terme consacre l'importance de la conservation des ressources naturelles et historiques, et la section d'éducation et d'interprétation répond aux besoins issus d'une augmentation du taux de fréquentation d'un million de visiteurs depuis 1953.

1962 Début d'un vaste programme de fouilles archéologiques qui porte sur la forteresse de Louisbourg, l'Habitation de Port-Royal en Nouvelle-Écosse, le fort Beauséjour au Nouveau-Brunswick, la maison des Jésuites, les lieux d'hivernement de Jacques Cartier à Québec, etc.

1964 Le ministre Arthur Laing annonce en Chambre l'adoption des principes d'une politique d'ensemble relative à l'utilisation, l'aménagement et l'administration des parcs nationaux du Canada; en 1968, il proposera une déclaration semblable pour les lieux et parcs historiques nationaux. Désormais, toutes les actions de la Direction feront partie d'un plan à long terme répondant à des objectifs précis.

1967 En dix ans, le nombre de visiteurs des parcs est passé de quatre à treize millions et les budgets affectés aux parcs de sept à treize millions de dollars.

1970 Tenue de la première audience publique en avril dans le Parc national Kéjimikujik en Nouvelle-Écosse. Début de l'inventaire des bâtiments, un recensement national de tous les édifices patrimoniaux et de leur condition.

1972 Création d'un nouveau programme, les «Lieux et parcours privilégiés» qui intègre au réseau national, entre autres, huit «voies navigables historiques» dont cinq canaux au Québec: Sainte-Anne, Carillon, Chambly, Saint-Ours et l'ancien canal Beauharnois. Ces canaux deviennent à ce moment les plus anciens éléments du réseau des parcs nationaux.

1973 La Direction des parcs nationaux et historiques prend le nom de Parcs Canada. Au même moment, un nouveau bureau régional est ouvert au Québec.

1975 Régionalisation complète de tous les services au Québec. C'est la période des grands projets archéologiques et de restauration au Québec (Parc de l'Artillerie et les Fortifications à Québec, Fort Chambly, Forges du Saint-Maurice, etc.) et celle de la création des premiers centres d'interprétation: Cartier-Brébeuf, Châteauguay, Parc de l'Artillerie.

1983 Parcs Canada acquiert une partie de l'archipel Mingan pour en faire un parc national.

1985 Le réseau de Parcs Canada exploite 70 parcs historiques nationaux (des sites), 31 parcs nationaux (naturels), 1000 lieux et monuments historiques (plaques et monuments) et 9 canaux historiques.

1987 La Grosse-Île, dans l'estuaire du Saint-Laurent, deviendra un parc historique national ouvert au public.

*Rédactrice invitée et archéologue à la section culture matérielle de Parcs Canada (Québec).